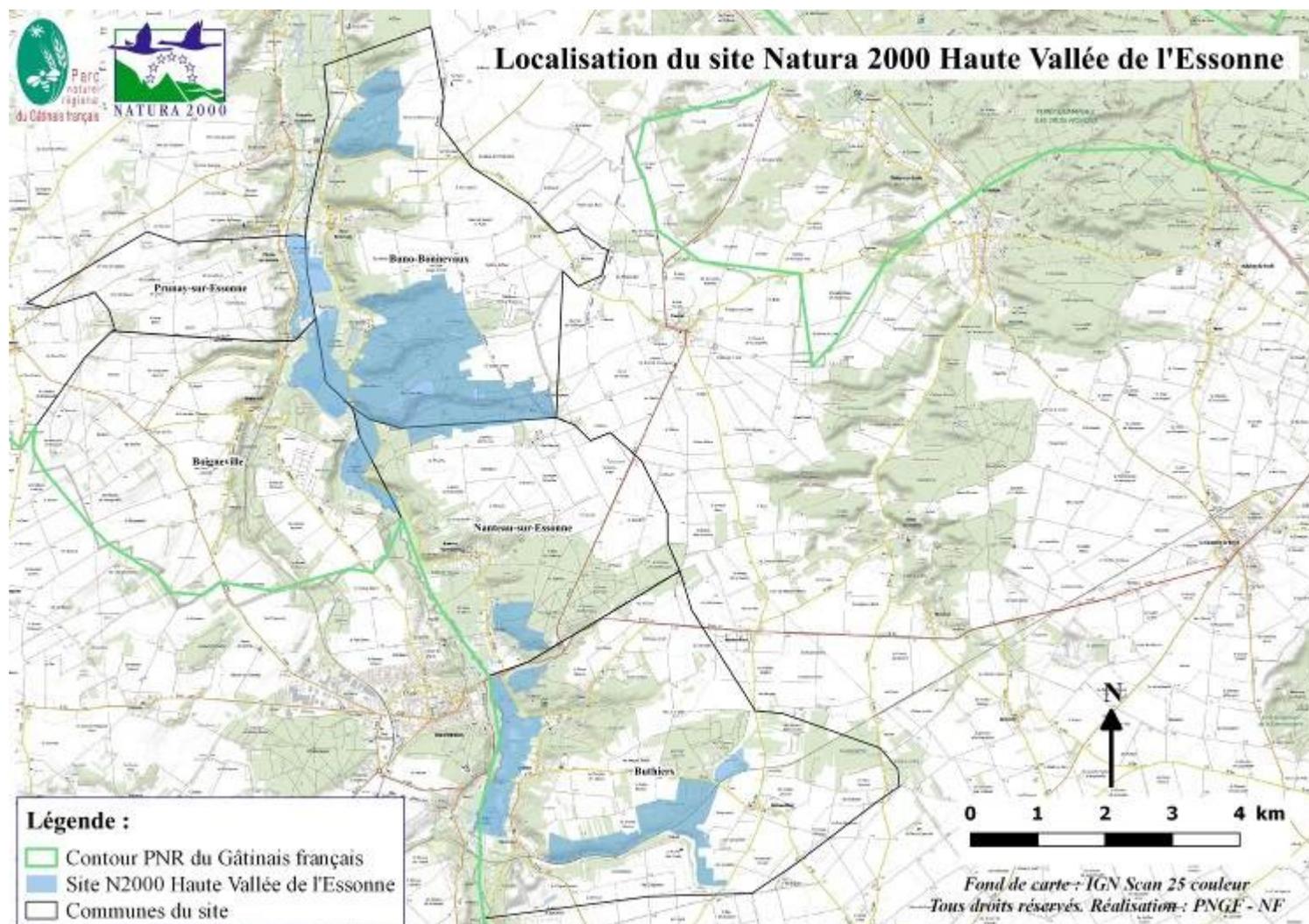


SITE NATURA 2000 FR 1100799

Haute vallée de l'Essonne

Directive européenne : Habitats – Faune – Flore

Carte localisation (fond IGN/scan 25)



Identité

Date de transmission du site :	30/04/2006				
Date de l'arrêté de désignation :	25/05/2010				
Statut :	Zone Spéciale de Conservation (ZPS)				
Communes concernées par le site :	Département Essonne			Département Seine-et-Marne	
	Boigneville	Buno-Bonnevaux	Prunay-sur-Essonne	Buthiers	Nanteau-sur-Essonne
Surface du site :	971 Hectares				
Approbation du document d'objectifs (DOCOB) :	15/02/2010				
Structure porteuse :	Parc naturel régional du Gâtinais français				
Présidence :	M. Jean-Jacques Boussaingault				

Description du site

Caractéristiques générales du site

Cet espace offre des richesses naturelles diversifiées en raison des caractéristiques géologiques, pédologiques et topographiques très variables d'un endroit à l'autre.

La diversité des sols (sables et grès de Fontainebleau, sols calcaires, limons marno-argileux...) favorise la présence d'une mosaïque d'habitats (pelouses sur sable, landes, pelouses calcaires, forêts alluviales...) où vit un cortège d'espèces rares ou menacées au niveau européen (vertigos, libellule, orchidées, papillons, flore des milieux humides...).

La vallée de l'Essonne et ses affluents entaillent les couches géologiques constituées ici de sables et de grès de Fontainebleau. Les coteaux accueillent des milieux plutôt secs (pelouses calcaires et sablo-calcaires, landes...) alors que le fond de vallée abrite des milieux humides remarquables relictuels mais qui sont encore bien préservés (tourbières basses alcalines, marais calcaires, prairies humides à Molinie, forêts alluviales ...).

Ces milieux reposent sur des équilibres fragiles qui sont aujourd'hui menacés par divers facteurs : abandon des pratiques agro-pastorales traditionnelles sur les coteaux, drainage et pollution des zones humides... La faune et la flore qui sont associées à ces espaces sont également remarquables, notamment en raison de la présence d'insectes rares en Île-de-France.

La Haute Vallée de l'Essonne se caractérise par trois entités physiques et paysagères : la vallée, les coteaux et le plateau.

Plusieurs habitats d'intérêt européen, c'est-à-dire des habitats rares, en danger de disparition ou endémiques (c'est-à-dire caractéristique d'une région), ont été recensés sur le site, ainsi que des espèces animales d'intérêt européen.

Descriptif des habitats et/ou espèces présents sur le site

Habitats et espèces d'intérêt européen présents sur le site – Vulnérabilité – Etat de conservation

Différents types de pelouses plus ou moins sableuses et sèches sont présentes sur plus de 10 % de la surface du site (Buno-Bonnevaux, Nanteau-sur-Essonne...). Ces milieux abritent une flore remarquable, comme par exemple un cortège d'orchidées dont certaines sont protégées, ou encore la Violette des rocailles (protégée au niveau régional).



Photo 1 : Violettes des rocailles



Photo 2 : Pelouses calcaires



Photo 3 : Landes sèches

D'autres espèces végétales d'intérêt patrimonial sont présentes sur le site, comme l'**Alisier de Fontainebleau** qui est protégé au niveau national :

***Sorbus latifolia* (Alisier de Fontainebleau) : éléments de reconnaissance**

 <p><i>Photo 4 : Feuille</i></p>	 <p><i>Photo 5 : Houppier</i></p>	 <p><i>Photo 6 : Fruits</i></p>
<p>Feuille à limbe élargi, à lobes inégaux et dentés, velues à la face inférieure</p>	<p>Arbuste ou petit arbre de 3-15m de hauteur</p>	<p>Fruits longs de 1-1,5 cm, rouges brunâtres</p>
<p>Distribution géographique et données autoécologiques : rare et disséminée dans le bassin parisien, il s'agit d'une espèce xérophile (qui s'accommode en milieux secs), sur des terrains caillouteux ou sableux.</p>		

La majorité des milieux ouverts présents sur les coteaux (pelouses calcaires, landes...) se sont progressivement boisés après l'abandon des pratiques de gestion traditionnelles (fauche, pâturage) entraînant leur fermeture avec la disparition de nombreuses espèces végétales et insectes inféodées à ces milieux. En 2021, différents suivis de l'état de conservation de ces milieux ouverts d'intérêt communautaire ont été menés : 2ha de landes sèches européennes à Nanteau-sur-Essonne ; 0,26ha de pelouses calcaires sur sables xériques à Buno-Bonnevaux (91) ; 0,22ha de dunes intérieures à Buno-Bonnevaux (91). De nouveaux suivis ont été menés en 2022/2023 et tous les protocoles seront reproduits tous les 3 à 5 ans sur chaque site pour suivre l'évolution de leur état de conservation.

Les marais calcaires à marisques (plantes déterminantes pour ce type d'habitat Natura 2000) représentent 1,5 % de la surface du site, ils sont souvent en mosaïque avec d'autres habitats comme par exemple les marais alcalins, les formations à hautes herbes (mégaphorbiaies) ou encore les forêts d'aulnes et de frênes. Ces milieux sont associés à une alimentation en eau régulière et à des substrats souvent riches en matière organique.



Photo 7 : Roselière

De plus, les habitats de fonds de vallée sont actuellement menacés par l'abaissement du niveau de la nappe accentuant leur envahissement par les ligneux (arbres et arbustes) et les diverses sources de pollution affectant la qualité de ces milieux humides.

Ces habitats abritent des espèces végétales et animales remarquables comme par exemple la **Fougère des marais**, protégée en Île-de-France, et deux mollusques : **Vertigo angustior** et **Vertigo moulinsiana**, qui sont des espèces d'intérêt communautaire.

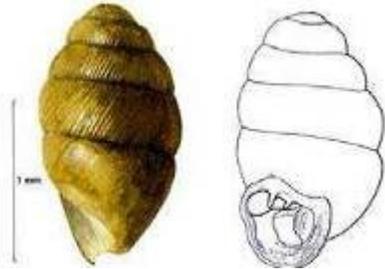


Photo 5 : Coquille de Vertigo

Les deux espèces de Vertigo ont été observées dans les marais, notamment au niveau de certains layons de chasse qui semblent être des biotopes favorables à leur développement.

Ces petits mollusques de 1 à 3 mm de hauteur ont une coquille qui peut être translucide à brune et composée de 5 spires. Leur corps est doté de deux tentacules et ils ont une sole pédieuse de couleur grisâtre. Ils se déplacent sur les tiges et les feuilles des plantes des marais et de bords de cours d'eau.

Entre 2013 et 2020, un suivi méthodologique de ces gastéropodes a été pratiqué annuellement durant le mois d'août par échantillonnage de litière et battage de la végétation. Ces inventaires ont permis de mieux cerner les exigences écologiques des Vertigos et notamment le rôle crucial que joue l'humidité dans leur présence ou leur absence. On peut s'interroger sur l'effet négatif de l'embroussaillage des marais et de l'abaissement de la nappe d'eau traversant les marais.

D'autres espèces d'intérêt communautaire ont été observées sur le site Natura 2000. Parmi elles, figure le **Lucane cerf-volant**, insecte qui vit essentiellement dans les forêts de feuillus où la larve se développe dans les arbres vieillissants.



Quant à l'**Ecaille chinée**, il s'agit d'un papillon dont les ailes antérieures noires sont zébrées de jaune pâle. Les ailes postérieures sont rouges et le thorax noir rayé de jaune. On la retrouve essentiellement dans les milieux humides, les mosaïques d'habitats et les lisières forestières.



Photo 7 : Ecaille chinée



Photo 8 : Cordulie à corps fin

Enfin, la **Cordulie à corps fin** est un odonate reconnaissable à ses yeux vert brillant et à son abdomen vert métallique, fin et soudainement épaissi à son extrémité. Insecte prédateur, on la retrouve principalement en eau courante et elle a besoin d'une lisière arborée pour la survie des larves. Cette espèce a fait l'objet d'un inventaire en 2022 qui a confirmé sa présence.

Régime de propriété

Le foncier est très morcelé, compte-tenu du nombre très important de parcelles (plus de 1 000 parcelles) sur 971 ha. Le nombre de propriétaires fonciers qui sont recensés sur le site Natura 2000 de la Haute Vallée de l'Essonne est de 296.

La majorité des parcelles notamment forestières (720 ha de forêt) appartient à des propriétaires privés. Les forêts ne sont pas domaniales.

Le Département de l'Essonne, via les Espaces Naturels Sensibles, est propriétaire sur la commune de Prunay-sur-Essonne de plus de 8 ha dans les marais (Les Grands Prés) sur le site Natura 2000.

La commune de Prunay-sur-Essonne est également propriétaire d'une surface de plus de 3 ha (Marais de Rabiers).

La commune de Buthiers est propriétaire de plus de 32 ha dans les marais (Marais de Roncevaux, d'Auxy et de Buthiers).

La commune de Buno-Bonnevaux est propriétaire dans le marais de Buno d'une surface de plus de 16 ha.

La Base de loisirs de Buthiers (Région Île-de-France) est également propriétaire d'une surface de 15 ha au sein du site Natura 2000, sur la commune de Buthiers.

Les principaux objectifs de conservation sur le site

Les objectifs définis dans le DOCOB sont les suivants :

- **Objectifs prioritaires**
 - o Restaurer et maintenir des conditions écologiques favorables aux populations de Vertigo
 - o Restaurer et maintenir les zones ouvertes des marais afin de préserver les habitats d'intérêt communautaire et les espèces liées
 - o Restaurer et maintenir le réseau de pelouses sèches et les milieux associés
- **Objectifs secondaires**
 - o Restaurer et maintenir les landes sèches d'intérêt européen des coteaux
 - o Faune aquatique
 - o Sensibiliser les usagers du site à une meilleure prise en compte des espèces et habitats d'intérêt communautaire dans le cadre de leurs activités
 - o Coordonner la gestion du site Natura 2000 avec les programmes publics et les autres sites Natura 2000 présents le long de l'Essonne et leur compatibilité

Ces objectifs sont détaillés aux pages 155 à 157 du tome I du DOCOB.

Récapitulatif des habitats d'intérêt communautaire du site

Habitat		Code Natura 2000	Surface sur le site (ha)	Etat de conservation sur le site	Menaces principales (liste non exhaustive)
Libellé officiel	Libellé simplifié				
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	Tapis immergé de Characées	3140	0,37	Moyen	Eutrophisation
Tourbières basses alcalines	Bas-marais alcalins	7230	0,06 (+ 0,08 en mosaïque)	Dégradé	Fermeture du milieu, eutrophisation (baisse du niveau de la nappe)
Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	Cladiaie	7210	12,51	Moyen	Eutrophisation et baisse du niveau de la nappe
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	Prairies humides à molinie	6410	1,01 (+ 2,37 en mosaïque)	Moyen à dégradé	Fermeture du milieu, eutrophisation (baisse du niveau de la nappe)
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin	Mégaphorbiaies	6430	2,57 (+2,20 ha en mosaïque)	Moyen à bon	Colonisation par les ligneux et eutrophisation du milieu. Habitat globalement non menacé
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	Aulnaies-frênaie à hautes herbes	91EO*	6 (+2,2 ha en mosaïque)	Bon	Remplacement de l'habitat par des plantations de peupliers. Sinon, habitat peu menacé, tendant à s'étendre sur des secteurs ouverts d'intérêt patrimonial
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflora</i> et/ou <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	Gazons annuels hygrophiles	3130	Quelques m ²	Moyen	Potentiellement : trop forte fréquentation, rudéralisation
Landes sèches européennes	Landes sèches	4030	18,55 (+8,57 ha en mosaïque)	Moyen	Enrésinement
Formations à <i>Juniperus</i> sur landes ou pelouses calcaires	Landes à Genévrier	5130	2,32	Moyen	Fermeture du milieu (abandon des pratiques agro-pastorales), vieillissement du peuplement, feu
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	Pelouses calcaires mésoxérophiles	6210	15,8 (+86,1 ha en mosaïque)	Moyen	Enrésinement, fermeture du milieu (abandon des pratiques agro-pastorales)
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	Pelouses calcaires xérophiles	6210	7,02 (+2,79 ha en mosaïque)	Moyen	Fragilité des sols, piétinement et trop forte fréquentation
Pelouses calcaires de sables xériques	Pelouses sablo-calcaires	6120	1,95 (+4,05 ha en mosaïque)	Moyen à bon	Surfréquentation, régression des populations de lapins, fermeture du milieu localement

Tableau 1 : Liste des habitats d'intérêt communautaire présents sur le site

Pour plus de détails sur les habitats d'intérêt communautaire, vous pouvez vous référer aux pages 76 à 99 du [tome I du DOCOB](#) et aux pages 147 à 151 en ce qui concerne leur état de conservation sur le site.

Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site

Espèce		Code Natura 2000	Etat de conservation sur le site	Menaces principales (liste non exhaustive)
Nom français	Nom latin			
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	1083	Bon	Enrésinement, ramassage des vieux arbres et du bois mort
Ecaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	1075	Bon	Fermeture du milieu (abandon des pratiques agro-pastorales), entretien par gyrobroyage des lisières, talus..., pollution
Vertigo moulinsiana	<i>Vertigo moulinsiana</i>	1016	Bon à dégradé selon les secteurs	Abaissement des niveaux d'eau dans les marais, fermeture du milieu, pollution
Vertigo angustior	<i>Vertigo angustior</i>	1014	Moyen à dégradé selon les secteurs	Abaissement des niveaux d'eau dans les marais, fermeture du milieu, pollution
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curisii</i>	1041	Bon (Quelques dizaines d'individus [20-90] sont estimés présents sur le site)	pollution aquatique, modification du fonctionnement hydrologique des rivières

Tableau 2 : Liste des espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site

Pour plus de détails sur les espèces d'intérêt communautaire, leur vulnérabilité et leur état de conservation sur le site, vous pouvez vous référer aux pages 114 à 134 du tome I du DOCOB.

Localisation des habitats et/ou espèces présents sur le site

Se référer à l'[Atlas cartographique](#) :

- Cartes 8 (planches 1 à 7) : cartographie des habitats naturels
- Cartes 9 (planches 1 à 7) : cartographie des habitats d'intérêt communautaire
- Cartes 10 (planches 1 à 7) : cartographie des espèces végétales patrimoniales
- Cartes 11 (planches 1 à 4) : cartographie des Vertigo sur l'ensemble du site Natura 2000

De plus, une synthèse pour chaque secteur du site Natura 2000 de la Haute Vallée de l'Essonne présentant des informations générales, un rappel des habitats et espèces d'intérêt communautaire est disponible aux pages 135 à 141 du [tome I du DOCOB](#).

Les objectifs de conservation sur le site

Espèce	Objectifs principaux	Exemples de mesures de gestion	Niveau d'enjeu et de priorité
<i>Lucane cerf-volant</i>	/	Maintien de son habitat : préserver les vieux arbres (chênes principalement), des îlots de vieillissement dans les boisements, conserver les souches et arbres morts, éviter l'implantation de pins...	Faible
<i>Cordulie à corps fin</i>	/	Maintien de son habitat : préserver les fleuves à cours lent et les canaux bordés d'arbres générant des lacis racinaires	Faible
<i>Ecaille chinée</i>	/	En milieu forestier, conserver des bandes enherbées le long des sentiers et layons forestiers, ne faucher qu'après fin septembre pour que les chenilles aient le temps de rentrer en hibernation...	Faible
<i>Vertigo moulinsiana</i>	Restaurer et maintenir des conditions écologiques favorables aux populations de Vertigo	Réouverture de cariçaies ou de roselières embroussaillées, accompagnement des modes de gestion des layons de chasse, la préservation du fonctionnement hydraulique...	Fort
<i>Vertigo angustior</i>			Fort

Tableau 3 : Quelques mesures de gestion proposées pour les espèces d'intérêt communautaire

Habitat	Objectifs principaux	Exemples de mesures de gestion	Niveau d'enjeu et de priorité
Tapis immergé de Characées	Restaurer et maintenir les zones ouvertes des marais afin de préserver les habitats d'intérêt communautaire et les espèces liées	Préservation de la qualité des eaux	Faible 3
Bas-marais alcalins		Maintien de la nappe, restauration du milieu, gestion par fauche	Moyen à fort 1
Cladiaies		Maintien de la nappe	Moyen 2
Prairies humides à molinie		Maintien de la nappe, gestion par fauche ou pâturage	Fort 1
Mégaphorbiaies		Maintien du régime hydrique du milieu, lutte contre l'eutrophisation de l'eau, limitation de la progression des ligneux, préservation des lisières à hautes herbes lors de l'entretien de la rivière, limitation des plantations mono-spécifiques de peupliers	Faible 3
Aulnaies-frênaies à hautes herbes		Limitation des plantations de peupliers, suivi du fonctionnement hydraulique de la rivière (altération de l'alimentation en eau)	Faible 3
Landes sèches	Restaurer et maintenir les landes sèches d'intérêt européen des coteaux	Eventuellement : fauche, coupes d'éclaircie, pâturage extensif, limitation de la sur-fréquentation	Faible 3
Landes à Genévrier		Coupes d'éclaircie, pâturage extensif	Moyen 2
Gazons annuels hygrophiles	Restaurer et maintenir le réseau de pelouses sèches et les milieux associés	Eventuellement : lutte contre les dégradations liées à l'homme (sur-fréquentation, piétinement, passage d'engins motorisés...)	Faible 3
Pelouses calcaires mésoxérophiles		Pâturage extensif, débroussaillage, fauche avec exportation	Moyen 2
Pelouses calcaires xérophiles		Régulation de la fréquentation, maintien de la population de lapins	Moyen 2
Pelouses sablo-calcaires		Régulation de la fréquentation	Moyen 2

Tableau 4 : Quelques mesures de gestion proposées pour les habitats d'intérêt communautaire

Evaluation des incidences Natura 2000

Les projets susceptibles d'avoir un effet significatif sur le site Natura 2000 ou à proximité doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences argumentée et conclusive.

3 listes (liste nationale, liste locale 1, liste locale 2) énumèrent pour chacune les plans, projets, travaux et activités susceptibles d'avoir un impact significatif sur un site Natura 2000. Ces listes ainsi que les **outils d'accompagnement** mis à disposition (formulaire d'évaluation préliminaire...) sont disponibles sur les sites Internet suivants :

- ❖ **DRIEAT Ile-de-France** : <https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r171.html>
- ❖ <https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/l-evaluation-des-incidences-natura-2000-ein2000-r378.html>
- ❖ [Natura 2000 en Seine-et-Marne](#)

Pour en savoir plus

Contact :

Structure porteuse : Parc naturel régional du Gâtinais français

Animateur : Audrey Bulté

- Adresse : Maison du Parc, 20 boulevard du Maréchal Lyautey, Milly-la-Forêt
- Téléphone : 01.64.98.23.32.
- Mél : a.bulte@parc-gatinais-francais.fr
- Période de l'animation : Juin 2018 – ...

Les liens vers le DOCOB et l'atlas cartographique :

- ✓ [Tome 1](#)
[Tome II](#)
- ✓ [Atlas cartographique](#)

Autres Sources d'information :

- ✓ [Site du ministère en charge de l'environnement](#)
- ✓ [Site de la DRIEAT Île-de-France](#)
- ✓ [Site Natura 2000 Haute Vallée de l'Essonne](#)
- ✓ [Site de la structure porteuse / animateur](#)

Fiche mise à jour le : 17/11/2023 par Bulté Audrey